



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-cinq le 07 novembre, le Conseil Municipal de la Commune de Veigy-Foncenex dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Catherine BASTARD, Maire.

Date de convocation : 31 octobre 2025

Présents – Madame Catherine BASTARD, Maire et Mesdames et Messieurs Bruno DUCRET, Rosy CHAMAYOU, Antonio PEREZ-RAMOS, Jeanne VUAGNOUX, Alain GATTELET, Laurence PILLONEL, Dominique PETITJEAN, Julie GIRARD adjoints, ainsi que :

Mesdames et Messieurs Josette CHAMBOUX, Patrice BOUTHORS, Hélène LEVA, Virginie SUATON, Charlotte LAFOURCADE, Isabelle DEMIERRE, Nathalie DETRUCHE, Daniel FAVRE, conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés – Mesdames et Messieurs Laurent DEMOLIS, Italo GARD, Maria-Hélène DE SIEBENTHAL, Guy LANCON, Jean-Marc LHERMET, Florence PIGNIER, Philipp DALHEIMER, Béatrice HUEHN, Michel BREASSON, Samuel DELEAGE.

Procurations

Mme Jeanne VUAGNOUX a reçu procuration de M. Laurent DEMOLIS
M. Dominique PETITJEAN a reçu procuration de M. Italo GARD
M. Alain GATTELET a reçu procuration de Mme Maria-Hélène DE SIEBENTHAL
Mme Catherine BASTARD a reçu procuration de M. Jean-Marc LHERMET
Mme Virginie SUATON a reçu procuration de Mme Florence PIGNIER
Mme Charlotte LAFOURCADE a reçu procuration de M. Philipp DALHEIMER
Mme Isabelle DEMIERRE a reçu procuration de Mme Béatrice HUEHN
M. Daniel FAVRE a reçu procuration de M. Michel BREASSON

Secrétaire de séance : Madame Josette CHAMBOUX

Nombre de conseillers : 27

En exercice	:	27	Pour	:	25
Présents	:	17	Contre	:	/
Votants	:	25	Abstention	:	/

1.1. COMMANDE PUBLIQUE - ATTRIBUTION DU MARCHE DE L'EXTENSION DE LA CRECHE

Madame le Maire,

RAPPELLE que le projet de rénovation et d'extension de la Crèche Municipale Arc-en-ciel offre un lieu d'accueil pour les enfants de 6 mois à 4 ans, avec une capacité actuelle maximale de 18 places le matin, le midi et l'après-midi.

INFORME que le nouveau projet doit permettre d'augmenter la capacité d'accueil et également d'améliorer les conditions d'épanouissement des enfants et des agents qui y travaillent.

PRECISE que les esquisses ont été présentées lors du Conseil municipal du 26 avril 2024 et que le projet a fait l'objet d'une présentation en réunion de commission bâtiments le 25 juin 2024. Les Prestations Supplémentaires Eventuelles (PSE) concernent des prestations relatives au bâtiment existant afin d'assurer une cohérence avec l'extension.

DETAILLE les critères de sélection des offres :

- Le critère valeur technique est évalué au vu du cadre du mémoire technique remis et noté sur 60 points
- Le critère prix est noté sur 40 points.

PRECISE qu'au terme de cette consultation, il y a eu pour :

- Lot n°1 « Terrassement-VRD » : 2 offres
- Lot n° 2 « Gros-œuvre-Maçonnerie » : 7 offres
- Lot n°3 « Charpente – Couverture – Bardage » : 5 offres
- Lot n°4 « Étanchéité » : 5 offres
- Lot n°5 « Menuiseries extérieures Bois -Alu » : 3 offres
- Lot n°6 « Doublages-Cloisons-Faux Plafonds- Peintures » : 10 offres
- Lot n°7 « Chapes- carrelages – Faïences » : 8 offres
- Lot n°8 « Menuiseries Intérieures » : 3 offres
- Lot n°9 « Revêtements de sols » : 6 offres
- Lot n°10 « Mobilier » : 7 offres
- Lot n°11 « Électricité-Courants Faibles » : 1 offre
- Lot n°12 « Chauffage- Sanitaire » : 5 offres
- Lot n°13 « Ventilation -Traitement de l'Air » : 6 offres

Candidats classés en numéro 1			Prix des prestations en EUROS HT PSE	Prix des prestations en EUROS TTC PSE	Note Prix /40	Note technique /60	Total Note
LOT	DESIGNATION	ENTREPRISE					
01	TERRASSEMENT - VRD	GROPPi SAS	157 988,50 €	189 586,20	40,00	45,00	85,00
02	GROS-OEUVRE -	BACCHETTI & FILS	168 213,28 €	201 855,94	33,72	59,00	92,72
03	CHARPENTE -	PLANTAZ CHARPENTE	297 000,05 €	356 400,06	40,00	57,50	97,50
04	ETANCHEITE	AMP ETANCHEITE	19 070,76 €	22 884,91	40,00	57,00	97,00
05	MENUISERIES EXTERIEURES	VERGORI ET FILS	113 045,00 €	135 654,00	37,62	57,50	95,12
06	DOUBLAGES - CLOISONS -	FOREZ DECOR	98 963,43 €	118 756,12	36,89	56,00	92,89
07	CHAPES - CARRELAGES -	BOUJON Denis SAS	31 054,96 €	37 265,95	24,46	57,50	81,96
08	MENUISERIES INTERIEURES	PELLET JAMBAZ MENUISERIE	88 804,59 €	106 565,51	40,00	58,00	98,00
09	REVETEMENTS DE SOLS	LA PORTE	20 557,37 €	24 668,84	30,36	59,00	89,36
10	MOBILIER	PELLET JAMBAZ MENUISERIE	52 312,00 €	62 774,40	39,08	60,00	99,08
11	ELECTRICITE - COURANTS	MUGNIER ELEC	89 947,44 €	107 936,93	40,00	56,00	96,00
12	CHAUFFAGE - SANITAIRE	AP CHAUFFAGE SANITAIRE	49 953,78 €	59 944,54	40,00	44,00	84,00
13	VENTILATION - TRAITEMENT	METALP	33 660,00 €	40 392,00	39,22	52,00	91,22
TOTAL :			1 220 571,16 €	1 464 685,39 €			

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les dispositions du code de la commande publique (CCP),

Vu la loi n°2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique,

Vu le décret 2022-1683 du 28 décembre 2022 portant diverses modifications du code de la commande publique,

Vu l'avis consultatif de la commission bâtiments réunie le 25 juin 2024,

Considérant l'avis d'appel public à la concurrence en date du 08 juillet 2025 publié sur le support de publication Dauphiné Libéré Edition Savoie et Haute-Savoie, ainsi que le profil acheteur de la collectivité (mp74),

Considérant la date limite de remise des offres électroniques fixée le 27 août 2025 à 12h,

Considérant l'engagement de la procédure de passation du marché public en procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions des articles L2123-1 et R2123-4 à R2123-7 du CCP,

Considérant la décomposition du marché en 13 lots,

Considérant le rapport d'analyse des offres, établi par la maîtrise d'œuvre selon les critères définis par le règlement de consultation,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

VALIDE les Prestations Supplémentaires Éventuelles suivantes :

- Lot 3 PSE 1 : bardage bois sur la partie existante et l'isolation extérieure sur la partie existante.
- Lot 5 PSE 2 : la dépose des menuiseries existantes et la pose de menuiseries nouvelles extérieures sur la partie existante.
- Lot 9 PSE 3 : la dépose du sol souple et le râgréage de sol avant pose d'un nouveau revêtement collé sur sol existant.
- Lot 10 PSE 4 : la réalisation de meuble de double change conforme.

RETIENT le classement de la maîtrise d'œuvre tel que proposé dans le rapport d'analyse des offres.

ATTRIBUE les lots du marché Extension de la Crèche Arc-en-Ciel aux entreprises suivantes :

- Lot n°1 « Terrassement-VRD » : GROPPY SAS pour son offre de base d'un montant de 157 988,50 euros hors taxes, soit 189 586,20 euros toutes taxes comprises ;
- Lot n° 2 « Gros-œuvre-Maçonnerie » : BACCHETTI & FILS pour son offre de base d'un montant de 168 213,28 euros hors taxes, soit 201 855,94 euros toutes taxes comprises ;
- Lot n°3 « Charpente – Couverture – Bardage » : PLANTAZ CHARPENTE pour son offre de base et la PSE1 d'un montant de 297 000,05 euros hors taxes, soit 356 400,06 euros toutes taxes comprises ;
- Lot n°4 « Étanchéité » : AMP ETANCHEITE pour son offre de base d'un montant total de 19 070,76 euros hors taxes soit 22 884,91 euros toutes taxes comprises ;
- Lot n°5 « Menuiseries extérieures Bois -Alu » : VERGORI ET FILS pour son offre de base et la PSE 2 d'un montant de 113 045,00 euros hors taxes, soit 135 654,00 euros toutes taxes comprises ;
- Lot n°6 « Doublages-Cloisons-Faux Plafonds- Peintures » : FOREZ DECOR pour son offre de base d'un montant de 98 963,43 euros hors taxes, soit 118 756,12 euros toutes taxes comprises ;
- Lot n°7 « Chapes- carrelages – Faïences » : BOUJON Denis SAS pour son offre de base d'un montant de 31 054,96 euros hors taxes, soit 37 265,95 euros toutes taxes comprises ;
- Lot n°8 « Menuiseries Intérieures » : PELLET JAMBAZ MENUISERIE pour son offre de base d'un montant de 88 804,59 euros hors taxes, soit 106 565,51 euros toutes taxes comprises ;
- Lot n°9 « Revêtements de sols » : LAPORTE pour son offre de base et la PSE3 d'un montant de 20 557,37 euros hors taxes, soit 24 668,84 euros toutes taxes comprises ;
- Lot n°10 « Mobilier » : PELLET JAMBAZ MENUISERIE pour son offre de base et la PSE 4 d'un montant de 52 312,00 euros hors taxes, soit 62 774,40 euros toutes taxes comprises ;
- Lot n°11 « Électricité-Courants Faibles » : MUGNIER ELEC pour son offre de base d'un montant de 89 947,44 euros hors taxes, soit 107 936,93 euros toutes taxes comprises ;
- Lot n°12 « Chauffage- Sanitaire » : AP CHAUFFAGE SANITAIRE pour son offre de base d'un montant de 49 953,78 euros hors taxes, soit 59 944,54 euros toutes taxes comprises ;
- Lot n°13 « Ventilation -Traitement de l'Air » : METALP pour son offre de base d'un montant de 33 660,00 euros hors taxes, soit 40 392,00 euros toutes taxes comprises ;

AUTORISE Madame le Maire à signer les pièces des marchés et tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

DIT que les crédits seront inscrits au budget.

Certifié exécutoire

Transmis au représentant de l'Etat le :

Publié, Affiché ou notifié le :

Le Maire - Catherine BASTARD

12 NOV. 2025
.12 NOV. 2025

Fait et délibéré à Veigy-Foncenex le 07 novembre 2025

Le Maire – Catherine BASTARD



La secrétaire de séance – Josette CHAMBOUX

